



# Villes et Villages fleuris 2017

## Dossier de Candidature

**AUNAC** - Commune déléguée d'Aunac sur Charente



Un village agréable,

Le village est au cœur de notre vie, voici l'esprit dans lequel nous travaillons tous les jours pour rendre la vie des Aunacois agréable pour un épanouissement quotidien personnel et familial.

L'aménagement de la commune, le maintien des commerces et des services, l'artisanat, la santé, le cadre de vie, les associations, l'agriculture, l'éducation, la culture font parties de nos préoccupations depuis plusieurs années.

L'obtention du prix écologique et le 1er prix des villages fleuris des communes de moins de 500 habitants en 2015, au niveau départemental, nous a fortement marqué par la reconnaissance du travail effectué.

Cette récompense vient compléter les deux papillons obtenus, encouragement reflétant le dynamisme à toujours améliorer le cadre de vie des habitants, des touristes et des personnes traversant notre village.

Nous continuons avec motivation à entretenir les espaces existants, et à projeter des nouveaux espaces sur notre commune d'Aunac sur Charente.

En commune nouvelle depuis Janvier 2017, nous allons étendre les principes de fleurissement et d'environnement sur notre territoire avec les villages de Bayers et de Chenommet afin de donner une identité à ce nouveau territoire ou chacun pourra se reconnaître et se dire :

« qu'il est agréable de vivre ici ».  
Bonne visite dans notre petite ville rurale.

Anne-Marie CHEMINADE  
Maire d'Aunac sur Charente



### SOMMAIRE

Identité	P.2
Présentation de la démarche de valorisation environnementale	P.4
Gestion Environnement	P.5
Acteurs et ressources mobilisés	P.6
Démarche environnementale entreprise	P.7
Qualité du cadre de vie et de l'espace public	P.7
Projets de développement et d'aménagement	P.7
Promotion de la démarche	P.8
Animation de la démarche	P.23



# Identité



Mme Anne-Marie CHEMINADE, Maire

343 habitants

Tél : 05 45 22 24 38

mairie.aunacsurcharente@orange.fr

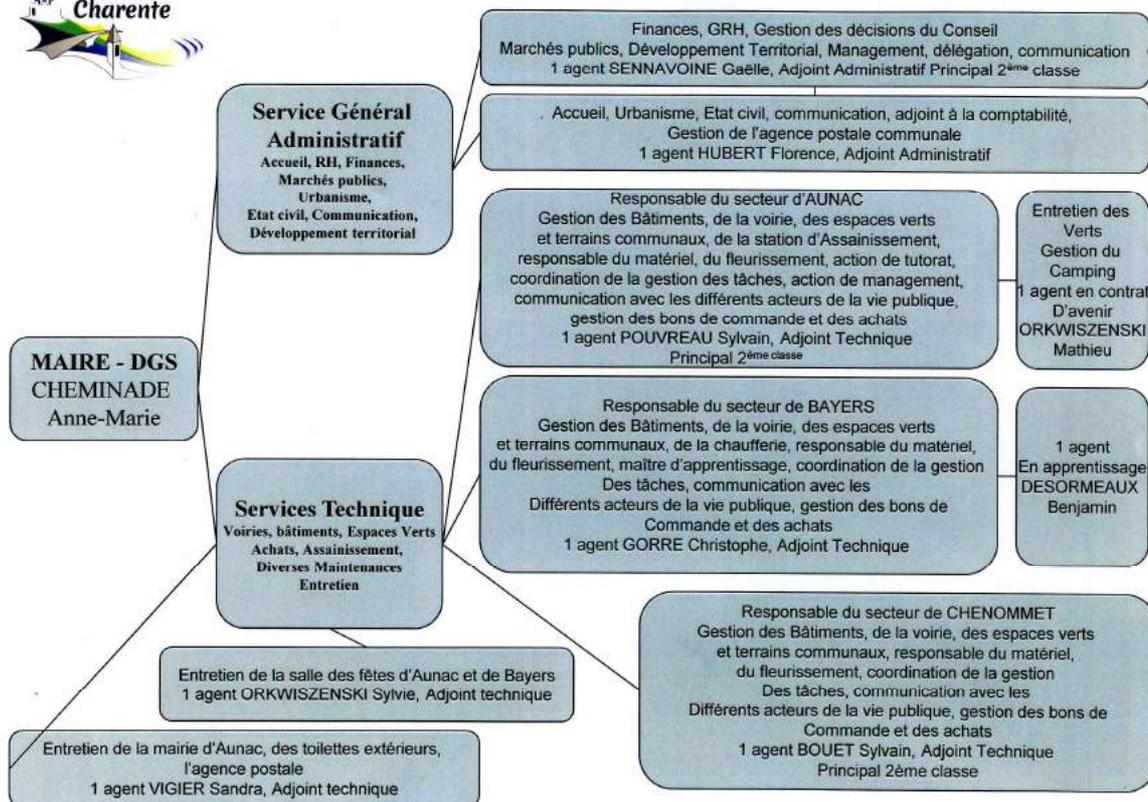
Adjoint au maire—service espaces verts : M. Alain LEBOURG

Adjoint au maire—service environnement : M Yves COUTURIER

Responsable des espaces verts : M Sylvain POUVREAU



## Organigramme des services



Aunac se situe dans le Nord Charente à 4 kms de la RN 10 entre Mansle à 8 kms et Ruffec à 10 kms.

L'altitude est de 75 m, son climat océanique et plutôt tempéré, apporte en été un confort de vie, le sol est en partie calcaire.



Son patrimoine, une église restaurée en 1990 avec une

magnifique charpente apparente, de beaux vitraux, des maisons de qualité, des puits, des lavoirs, 1 fontaine.

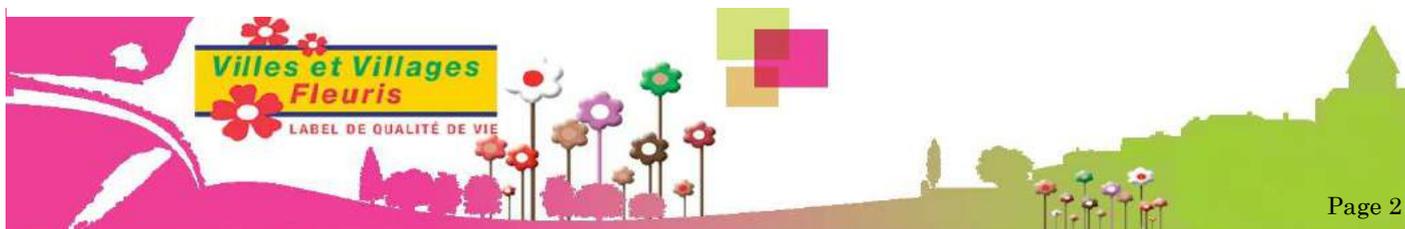
L'architecture: des maisons anciennes de constructions entre 1800 et 1900 puis des constructions plus récentes 1980, le village se caractérise par un aménagement de qualité.

Aunac a possédé un château construit en 1491 par Guillaume De La Rochefoucauld, détruit en 1794, une demi-tour reste apparente rue de la cotelle, des pierres ont été utilisées pour des cons-

tructions à proximité.

Au niveau culturel nous avons une école primaire avec une classe maternelle, un espace culture et loisirs comprenant plusieurs ateliers, conférences, café littéraire, bibliothèque, peinture, informatique....

La **vie économique** se concrétise par : de nombreux commerces de proximité, des artisans, des micro-entreprises des professionnels de santé



une agence postale  
 un service public  
 une déchetterie  
 une entreprise de métallurgie  
 un agriculteur  
 deux coopératives agricoles  
 un restaurant  
 une serre avec fleurs, plants de légumes, végétaux et fruitiers à Chenommet  
 un poney club à Chenommet  
 un bar à Aunac

Côté **Social**, les diverses associations et leurs animations créent du lien inter-générationnel.

La population est rurale plutôt active la majorité se situe entre 35 et 75 ans.

**Les points forts** du territoire sont les commerces de proximité, les nombreuses associations, l'école, le cabinet médical, le cabinet de kinésithérapeute, la pharmacie, l'agence postale communale, la déchetterie, le camping, la proximité de la RN10, le fleuve Charente, l'assainissement collectif.....



**Les points faibles** sont traduits par des logements secondaires très peu occupés, le manque de logements locatifs ou pas adaptés à la demande, le manque d'enfant pour l'école, le manque d'un distributeur de monnaie, un mauvais réseau de téléphonie mobile.

La commune souhaite développer dans le futur proche les points suivants :

L'attrait touristique, aménager les bords de la Charente, les sentiers de randonnées, les promenades en barque, une aire de pique nique, une aire de camping-car, dynamiser le camping, point WIFI, PLUI plan d'occupation des sols, aménagement des espaces paysagers, plantations de haies, massifs végétaux et fleuris.



La commune ne dispose pas d'un « **service espaces verts** », une commission existe au sein du conseil municipal.

Notre agent entretient des espaces avec si besoin les conseils de Jérôme Moreau du Pays du Ruffécois, l'avis des élus et de certains administrés.

La superficie de la commune est de 477 ha, la superficie espaces verts représente environ 26 000 m<sup>2</sup>.

Quelques productions communales sont faites en interne sous serre réalisée par l'agent.

Nous avons 2 agents, un titulaire et un jeune en contrat d'avenir qui gère le camping municipal durant la période du 15 juin au 15 septembre.

Quelques bénévoles participent au fleurissement de la commune, nous communiquons dans le petit journal communal, cela commence à porter ses fruits.



## Présentation de la démarche de valorisation environnementale

Notre motivation est de donner une bonne image de notre village. Dans les années 2000 un aménagement de bourg a été réalisé afin d'organiser le territoire du centre bourg avec ses services et ses commerces: espaces circulés, places, parking, mobilier urbain, espaces paysagers et pavés, enfouissement des réseaux. Nous entretenons au mieux ces lieux pour donner toujours un environnement soigné et accueillant pour les habitants, les visiteurs et les touristes qui s'y rendent.

En 2016, nous avons obtenu le prix Gestion écologie et le 1er prix catégorie commune de moins de 500 habitants.

Ces récompenses font plaisir, encouragent, montrent que nous allons dans le bon sens, pour le respect du cadre vie et de la santé (diminution des pesticides depuis 2007, adhérent à la charte Terre Saine depuis 2009 et 0 pesticide depuis 2010). Nous souhaitons continuer dans cette démarche, pour nous un Label est une reconnaissance du travail accompli, une valorisation pour les agents.

touristique de notre commune.

Continuer à investir dans du matériel respectant l'environnement, nous avons acquis une



desherbeuse mécanique pour arracher l'herbe, nous avons fait des démonstrations pour les communes intéressées.

Favoriser les rencontres par des aménagements sur notre espace vert, le rendre plus verdoyant et ombragé par des plantations d'arbres, d'essence typique de notre région, abritant les jeux d'enfants et les bancs, lieu de rencontre.



Comme je vous l'ai signalé nous adhérons depuis 2009 à la Charte Terre Saine, nous sommes à 0 pesticides, avec l'obtention de 2 papillons.

Notre objectif est d'avancer progressivement dans une identité communale, toujours dans le respect de l'environnement et de la santé, travailler sur la création de nouveaux massifs sur notre territoire élargi dans le but d'attirer de nouveaux habitants et de favoriser le développement commercial, économique et

Un plantation de haies champêtre a été réalisée autour d'une réserve incendie.

Nous avons en projet d'une jachère fleurie à l'entrée Est du Village.



# Gestion environnementale des espaces verts

## Gestion de l'eau

Récupération d'eau de pluie : 1 citerne à l'atelier communal, 1 prochainement à la mairie pour l'arrosage des fleurs, vivaces et arbres.

Pompage dans la Charente, même usage

La surface à arroser 56 m<sup>2</sup>, dont 13 m<sup>2</sup> de jardinière et 43 m<sup>2</sup> en pleine terre.

La consommation par arrosage est de 300 à 400 litres, effectuée 2 à 3 fois par semaine, soit environ 1 000 litres par semaine.

## Moyens mis en œuvre pour économiser

choix de plantes adaptées

adapter l'arrosage selon le sol et les conditions climatiques

pailler pour conserver l'humidité du sol

arroser le matin ou le soir

utilisation d'un arrosoir

arroser les pieds pas les feuilles

## Gestion raisonnée

indicateurs précis et objectifs à atteindre. Vérifier l'humidité du sol, arroser seulement si cela est nécessaire, observer le pluviomètre, regarder la météo

## Mise en place de techniques alternatives :

bien choisir le type de sol en fonction des plantations et associer un paillage permettant une réduction appréciable d'apport en eau.

Donner de la résistance aux plantes (la calcite en poudre diluée)

## Gestion du désherbage

Espaces verts : tonte, fil, désherbeuse mécanique

voiries -trottoirs : binette, main, tondeuse

cimetières : désherbeuse mécanique

terrains de sport : tonte et désherbeuse établissements recevant du public : binette

quartiers d'habitation : binette, désherbeuse mécanique, fil

entrée de communes : tondeuse, fil

## Gestion différenciée

Cette gestion est propre à son territoire elle se fait selon les lieux, les espaces et se traduit par une différence d'aménagement à chacun sa « philosophie », surtout ne pas copier sur son voisin, rester soi-même et garder ses particularités.

La collectivité doit avoir un regard à long terme, une réflexion sur le coût, avec des idées de simplicité et de bon sens.

Il faut comprendre « l'espace vert », ne pas s'éparpiller, éviter une maintenance dans le temps, se donner les moyens de créer d'autres espaces.

Le fauchage est pratiqué tardivement sur les accotements de chaussées.

Un plan de gestion écologique a été mis en place en 2011 et mis à jour en 2014 dans l'objectif de :

**DIMINUER LA CONSOMMATION D'ENERGIE** ; avoir de plus en plus de prairie, obtenir du matériel moins polluant, sonore ..., respiration

**FAVORISER LA BIODIVERSITE** ; développement des prairies, graminées, plantation de haies, fleurissement des pieds de mur,

**SENSIBILISATION DE LA POLLUTION** ; culturel, journal communal, école, club des aînés, le bouche à oreilles, charente libre, démonstration de nouveaux matériels.

Et de mettre en place les actions d'entretien :

- niveau 1 (arrosage, nettoyage, désherbage manuel et mécanique, broyage, taille, ardoise, carton.) : espace fleuri

- niveau 2 (tonte, scarificateur, balai) : tonte et entretien fréquent

- niveau 3 (tondeuse, nettoyage, ramassage feuilles) : espaces verts

- niveau 4 (tronçonneuse débroussaileuse) : zones humides, forestiers

## Gestion des déchets verts

Dépôt sur un terrain communal ou en déchetterie.

Broyage des branches d'un diamètre correct pour le paillage

Deux compartiments de stockage : un de branches pour broyage et un de petit végétaux pour recevoir le compost.

## Patrimoine arboré

Inventaire ci-joint



## Acteurs et ressources mobilisés



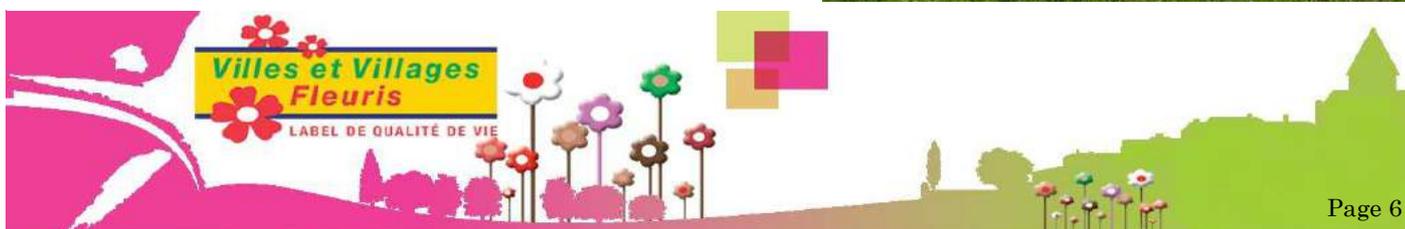
Le service des espace verts d'Aunac sur Charente est composé de 5 agents dont le travail au quotidien est la protection et l'entretien du patrimoine vert communal.

Leurs missions :

- concevoir et suivre les projets paysagers de la ville
- gérer et entretenir les parcs, jardins et tout espace vert de la commune
- s'occuper de la propreté des espaces publics
- l'exécution de projets techniques
- la sensibilisation environnementale en faveur de la nature et la biodiversité afin de promouvoir le développement durable.



En ce qui concerne nos ressources ; nous sommes orientés vers des végétaux pérennes pour des économies de budgets et des massifs en pleine terre avec rajout de quelques fleurs saisonnières pour apporter de la couleur et de la gaieté. Nous achetons environ des plants annuelles pour la somme de 250 € et des vivaces pour 150 €. Pour par-tions dans l'optique de mettre plus de vivaces et d'échanger avec d'autres communes.





## Démarche environnementale entreprise

Les **acteurs de la démarche** sont les administrations, les syndicats, les collectivités territoriales, les établissements scolaires, les associations, les organismes publics, les entreprises, les citoyens...

Les **contraintes** : des disparités entre les territoires, des inégalités sociales, de la pauvreté.

### Les objectifs

Mettre en œuvre progressivement mais de façon pérenne le développement durable à l'échelle du territoire afin d'améliorer la qualité de vie des habitants, d'économiser les ressources natu-

relles et renforcer l'attractivité.

### Patrimoine naturel

Notre commune ne possède pas de plan de plan d'occupation des sols donc pas de classement en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Cependant nous respectons des zones près du fleuve Charente.

Un espace naturel dans le cœur du village : lieu de fêtes communales et de jeux pour enfants.

Un camping entouré de cours d'eau

Sur ces zones seulement de la tonte afin

de protéger la biodiversité.

Fontaine, chemins de randonnées.

### Actions en faveur de la bio-diversité

Préserver les terres agricoles et les terres humides, sensibiliser le public (école), sites protégés (réserve de chasse), protection de la faune et de l'espèces (nichoirs, mangeoires)

Opération réalisée pour sauvegarder les chauves souris

Éclairage public des ampoules à basse consommation

## Qualité du cadre de vie et de l'espace public

Un territoire bien aménagé avec l'effacement des réseaux dans le bourg, des places végétales et paysagées avec l'intégration de mobilier urbain, bancs, poubelles, luminaires, des voiries entretenues avec limitation de vitesse, panneaux autour de l'école pour attirer l'attention, des caniveaux nettoyés hebdomadairement.

Des panneaux de signalisation indiquent les commerces et services.



## Projets de développement et d'aménagement

Nous avons en projet le prolongement de l'aménagement du bourg avec l'amélioration de l'état de la place du « banc qui parle » avec des places de stationnement, des parties végétales et paysagées, un cheminement piétonnier. La construction d'une maison de santé et d'une pharmacie le long de l'espace vert du bourg va entraîner un changement. Des places de stationnement seront

délimitées, des arbres plantés, un espace paysager aménagé entre les deux structures, un endroit attirant, bien structuré et agréable favorisant les rencontres intergénérationnelles autour des jeux d'enfants.

Fleurir le pont de pierres de l'entrée du village en harmonie avec le lavoir situé

en contre-bas.

Créer des massifs sur notre nouveau territoire avec Bayers et Chenommet dans le but d'attirer de nouveaux habitants et de favoriser le développement économique et commercial.



Dans notre petit journal municipal semestriel, paraît régulièrement des articles de sensibilisation à la vie écologique du territoire, du fleurissement effectué par notre service technique. Ci joints, vous trouverez des extraits de nos articles.



# Charte terre saine



## *Notre commune sans pesticides (Rappel)*

Le Conseil Municipal, en date du 10 mars 2011 a adopté la **Charte Terre Saine Poitou-Charentes** initiée par la Région.

Les démarches engagées au niveau européen pour diminuer la présence et l'utilisation des produits chimiques, notamment des pesticides, au niveau national à travers le Grenelle de l'Environnement et le plan Ecophyto 2018, interpellent chaque collectivité dans sa gestion des espaces verts.

En Région Poitou-Charentes, la Charte Terre saine « Votre Commune sans pesticides » propose une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en diminuant et supprimant les pesticides.

Les objectifs visés concernent la protection de la santé des personnels chargés de l'entretien et des habitants fréquentant ces espaces publics, des ressources naturelles et de la biodiversité (faune et flore).

L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration d'un plan de gestion et des méthodes d'entretien.

Le 27 Novembre une réunion d'information a eu lieu à la mairie, seulement quelques personnes y ont assistés.

Melle **JOUBERT du SHEP** (Syndicat Harmonisation Eau Potable) nous a rappelé les arrêtés nationaux et départementaux.

Mr **Jérôme MOREAU** Paysagiste du Syndicat de Pays du Ruffécois nous a parlé de la gestion différenciée, une nouvelle façon de travailler selon les endroits, exemple réengazonner certains lieux (trottoirs, cimetières) avec un gazon de pousse lente, également faire des espaces de jachères fleuries.



**Trottoirs engazonnés de chaque côté du monuments aux morts**

**Sylvain** notre agent a présenté l'état des lieux et des pratiques actuelles mises en place, sur des cartes démontrant tout le travail qu'il réalise sur chaque site de la commune, travail réfléchi en fonction du sol, de l'environnement, du plan d'entretien, du plan de désherbage avec les dates, le suivi et le matériel utilisé. Pour l'instant nous ne possédons pas de matériel, tout le désherbage est fait manuellement.

**Le travail effectué nous a autorisé à présenter un dossier sur les actions menées sur la commune afin d'obtenir un papillon.**

**1 premier Papillon nous a été attribué grâce au travail de Sylvain, nous le félicitons pour cette application. Cette distinction permet de mettre en avant les progrès réalisés et les efforts collectifs des élus, des agents communaux et aussi les vôtres habitants d'Aunac. Nous allons continuer dans ce sens avec l'objectif d'obtenir un second papillon.**



Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral (impression couleur)

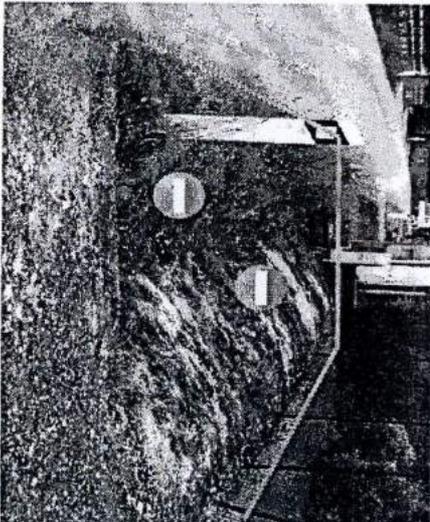
# Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUTS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

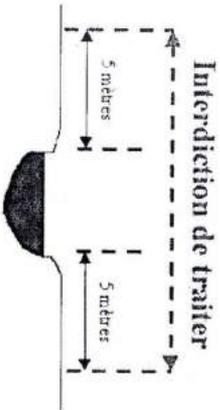
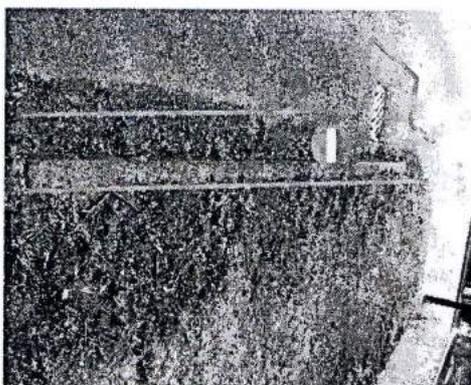
**A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU** figurant sur les cartes IGN 1/25 000°. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



**DANS LES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITTS, FORAGES** ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000°.



**SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.**



**TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES, ET ENTREPRENEURS. EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOUREUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.**

Panneau disponible sur les sites internet \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_



## LES ARBRES

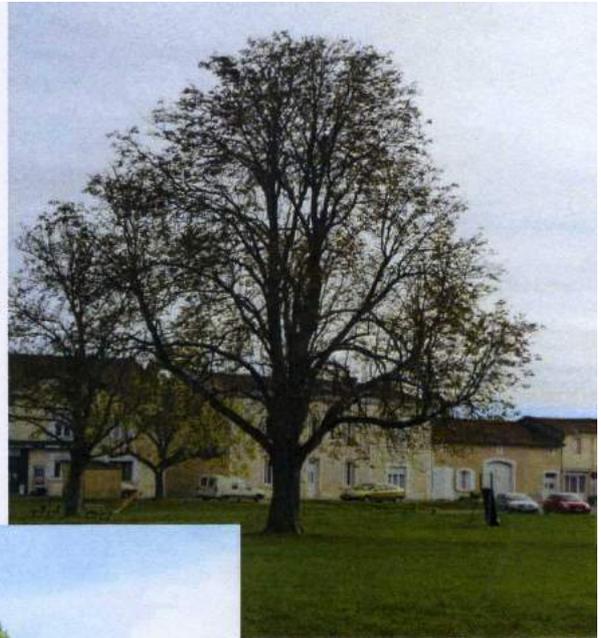
Les arbres d'agrément

Les arbres sont nos compagnons du quotidien, remarquables ou non !

Ils apportent une plus-value à un site : apports en oxygène, confort, qualité de vie, ombrages, niches pour la faune...

Nous devons les préserver !

Les reconnaissez vous ?



Vous l'avez reconnu, ce magnifique « if » fait partie de notre patrimoine, comment connaître l'âge de cet arbre, peut-être possédez vous des cartes postales ou bien avez-vous des souvenirs ou des anecdotes de vos aïeux le concernant.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### LES ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales sont fixées au 23 Mars pour le premier tour et au 30 Mars pour le second tour.

**Nouveau : la « déclaration obligatoire » pour tous les candidats à l'élection municipale.**

Cette déclaration peut-être individuelle ou bien en « déclaration groupée ».

Les déclarations devront être déposées à la sous-préfecture de Confolens, pour le premier tour à partir du 17/02 jusqu'au 06/03, pour le second tour les 24 et 25 Mars.

Ces déclarations seront faites sur des formulaires individuels, (à retirer en mairie ou sur le site de la Préfecture de la Charente) accompagnés de pièces justificatifs, signées et déposées physiquement à la sous-préfecture de Confolens.

Une « déclaration groupée » consiste à ce que plusieurs candidats remettent leur formulaire d'inscription à une même personne qui portera l'ensemble des feuilles à la sous-préfecture.

Ces déclarations ne pourront pas être transmises par courrier ou par internet.

La sous-préfecture établira une liste de candidats qu'elle adressera à la mairie vers le 8 Mars pour affichage.

**Une permanence électorale sera tenue en Mairie le lundi 31 décembre de 10h à 12h pour les dernières inscriptions sur les listes.**  
(apporter votre carte d'identité et un justificatif de domicile)

### LE CAMPING

La fréquentation est en légère baisse. Cette année, grâce à l'aide financière de l'Etat pour l'emploi du contrat d'avenir, nous avons réalisé un bénéfice de 1 016.31 €. Jérémy, notre gestionnaire vient de faire une formation de remise à niveau en Anglais pour mieux accueillir les touristes étrangers

### ENVIRONNEMENT

Les employés communaux font de leur mieux pour tenir le village propre : dernièrement les bancs ont été repeints. Le cache-container des Villars détruit à la tempête du 27 juillet a été entièrement refait par Sylvain, un nouveau a été fabriqué au champ de foire afin de rendre le paysage plus agréable visuellement.



Malgré cela, fréquemment des bouteilles et des bocaux de verre sont déposés à côté de ces endroits, alors qu'une benne à verre se trouve au cœur du village derrière le cimetière sur le parking.

N'oubliez pas également que nous avons la chance d'avoir une déchetterie sur la commune et que l'accès y est gratuit pour y déposer tous vos déchets.



*A qui est ce fauteuil ?*



## APRES LES FÊTES, OFFREZ UN CADEAU A VOTRE JARDIN

Une collecte de sapins de Noël aura lieu sur notre commune. A partir du 2 janvier vous pourrez déposer vos sapins sans sac ni décoration à l'emplacement délimité par des barrières sur notre champ de foire.

Une journée « FÊTES » BROYER VOTRE SAPIN sera organisée le jeudi 23 Janvier au même emplacement à 15H avec la participation de CALITOM, la Communauté de Communes et l'école d'Aunac.

Les personnes intéressées seront les bienvenues à cette démonstration de broyage et ceux qui le souhaiteront pourront récupérer du « broyat », ce résineux produit un paillis à fort pouvoir dés herbant. Vous pouvez l'utiliser pour entourer vos végétaux, même ceux plantés depuis plusieurs années.



OFFREZ UN CADEAU À VOTRE JARDIN,  
"FÊTES" BROYER VOTRE SAPIN

Du 2 au 23 janvier prochain  
à Aunac

déposez votre sapin de Noël  
sans sac et sans décoration

à l'emplacement matérialisé  
sur la place du champ de foire

LES SAPINS SERONT BROYÉS SUR PLACE  
le Jeudi 23 janvier à 15H00

Participez à cette démonstration et repartez avec du broyat

Le broyat de résineux produit un paillis à fort pouvoir dés herbant.  
Vous pouvez l'utiliser pour entourer vos végétaux, même ceux plantés depuis plusieurs années.



## DECORATION DE NOEL

Félicitations aux commerçants et aux habitants pour leurs décorations de Noël, promenez vous le soir les illuminations méritent admiration.



## LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE EST VALIDE 15 ANS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2014

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeurs.

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- ★ les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- ★ Les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre agence postale : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulièrement. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.



## FLEURISSEMENT— ENVIRONNEMENT

Cette année, notre commune ne s'est pas inscrite au concours des villages fleuris. Cependant, nous comptons sur vous pour agrémenter, comme chaque année, vos balcons, terrasses, parcs et jardins.

Les massifs, repensés par Sylvain et Jérémy cet hiver sont en pleine floraison. Merci à eux pour leur travail.

Formations pour les agents : Dans le cadre de son contrat d'avenir, Jérémy participe à des formations. Il a pu suivre l'élagage des végétaux et assister à la réglementation des produits phytosanitaires lui donnant un agrément, tout comme Sylvain qui le possède déjà depuis 2011.



## FAITS DIVERS



Suite à un gros coup de vent, la tribune du stade s'est envolée. L'expert est venu constater. Nous attendons son rapport et les devis pour la réparation. Pour la sécurité, cette tribune a été démontée afin d'éviter des risques de dégradations plus importants et la mise en danger des personnes côtoyant ce lieu.

### RECUP METAUX

La société SARL Charente Recup Métaux de Saint Amant de Bonniere passera dans la commune le lundi 7 juillet pour le ramassage de vos ferrailles. Vous pouvez vous inscrire au 06 30 65 19 07 ou auprès du secrétariat de la mairie.

### FERMETURE DE LA MAIRIE D'AUNAC

En raison des congés, le secrétariat de la mairie d'Aunac  
ainsi que celui du syndicat des eaux  
seront fermés du 4 août 2014 au 22 août 2014

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Pensez à venir vous inscrire sur la liste électorale à compter du 15 septembre 2014 et jusqu'au 31 décembre 2014. Présentez -vous en mairie muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## INFORMATIONS COMMUNALES

### BILAN DES TRAVAUX 2014

Travaux au bâtiment de l'ECLA (Espace Culturel et Loisirs d'Aunac) au 1 rue de la levade

L'entreprise Eric Vichery de Courcôme (Charente) a rénové la toiture du préfabriqué. Des tôles nergal y ont été déposées, de la laine de verre a été installée, ainsi que des gouttières. Le tout pour la somme de 12 787.96 € TTC, travaux inscrits en investissement 2014.



Achat d'un porte outils désherbeur : Sur le vœu de Sylvain et suite à diverses formations et démonstrations, la commune a opté pour l'achat d'un porte outils avec son accessoire de désherbage pour favoriser le nettoyage des parties ensablées de la commune : cimetière, trottoirs... Cet appareil permettant de réduire considérablement le temps passé au désherbage manuel par les employés toujours dans l'optique du respect de l'environnement. Cet appareil ne coupe pas les mauvaises herbes mais les « déracine », ce qui ralentit la repousse. La commune a pu bénéficier de l'aide de la Région Poitou-Charentes ainsi que de l'agence Adour Garonne à hauteur globale de 80%. Coût total de l'appareil : 12 903.36 € TTC, coût à la charge de la commune (avec la récupération de la TVA) : 2 636.37 €

### Achat d'un véhicule utilitaire

Après négociation de Tiburce MATEOS, un peugeot expert a été acheté pour 10 000 € auprès de la concession peugeot à Angoulême pour le déplacement quotidien des agents sur la commune et hors Aunac pour les achats de matériaux afin qu'ils puissent transporter leurs outillages.



### LES TRAVAUX DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE DES FETES :

Une année que notre mairie et notre salle des fêtes sont en travaux.

Les grosses interventions sont faites, soit :

- la couverture ardoise, remplacement de certains bois de la charpente et le traitement de la charpente
- le renforcement du plancher de la mairie

- l'isolation coupe-feu du plafond de la salle des fêtes
- la pose d'un plafond déco
- l'isolation du plafond de la mairie
- la pose du plafond de la mairie
- l'électricité à la salle des fêtes et à la mairie
- la cage d'ascenseur
- l'ascenseur
- les huisseries



### Les intervenants :

Mme GREGOIRE Karen, Infirmière, Mme VIGIER Magalie, Infirmière, Mme MADIGOUT Sophie, Infirmière, Mme PASQUIER Annick, Infirmière, Mme RASPILLER Agnès, Infirmière, Mme AUBIN Amélie, Infirmière, Mme FONTANAUD Géraldine, Sage-femme, Mme RAYNAUD Karine, Orthophoniste, Mme TORRIANI Coralie, Diététicienne, Mme JULLIAND Isabelle, Psychologue, Dr GEBARA Doina, Médecin généraliste, Dr TERLEA Diana, Médecin généraliste, Mme D'ALMEIDA Sarah, Pharmacienne, Mr GAYARD Dominique, Pharmacien.

### STADE

La réfection des tribunes du stade va être réalisée. Les entreprises Pouvreau Thibault et Cheminade Stéphane effectueront les travaux de remise en état pour un coût total de 17 357.32 € TTC. Notre assurance Groupama prendra les frais en compte.

Il a été effectué le remplacement des projecteurs vétustes et la mise en conformité de l'installation électrique pour la somme de 7 993.69 €. Le SDEG 16 participe à hauteur de 3 663.77 € et le Département de la Charente pour 1 021.61 € soit un total pour la commune de 3 308.31 €.



### CAMPING SAISON 2014

Cette année, notre camping a été bien fréquenté et Jérémy y a reçu plus de monde que l'année passée.

Les estivants, parmi lesquels de nombreux étrangers, restaient deux ou trois jours. Tous ont apprécié calme, propreté et bon accueil.

Les ailes de l'amour ont même battu dans les arbres du « Magnerit » au mois d'Août puisque des jeunes mariés et leur famille y ont séjourné.

### OBTENTION DU 2EME PAPILLON DE LA PART DE LA REGION

Notre commune s'est engagée dans la démarche régionale Terre Saine « Votre commune sans pesticides », contribuant à l'excellence environnementale et à la protection de la santé des agents communaux, des habitants et des gens de passage.

Le dossier de candidature, réalisé par Sylvain, aux trophées des Papillons a fait l'objet d'un examen conjoint avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON). Ainsi, Aunac a obtenu son 2ème Papillon, récompensant nos engagements et réalisations dans le cadre de notre Terre Saine.

Félicitations à Sylvain pour son travail. Jérémy suit également des formations sur la gestion différenciée des espaces et apporte une aide dans les pratiques.



## FLEURISSEMENT

Depuis sa création, les plantations du massif face au cimetière se sont bien étoffées, le mélange de fleurs avec les tuiles et les ardoises offre un joli résultat. Le fleurissement va se poursuivre avec de nouvelles créations en fonction des saisons et des matériaux.

En 2014, la commune a fait l'impasse de son inscription au concours des villages fleuris en raison des travaux de la mairie, mais cette année, nous participerons à ce concours et nous vous encourageons à fleurir vos maisons, cours, balcons, terrasses etc....

## ENVIRONNEMENT

### Ce que l'on aime voir :

Les planches usagées de la bascule ont été remplacées afin de conserver cet ouvrage en état.

La réparation et les peintures des portes du presbytère et du cimetière.

Des endroits paysagés.

### Ce que l'on aime pas voir :

Décharge sauvage sur terrain privé que les employés ont dû nettoyer (photo ci jointe)



## CIMETIERE

Ainsi que nous vous l'avons expliqué dans le Petit Journal précédent, nous effectuons une mise à jour de l'occupation et de l'entretien des anciennes concessions du vieux cimetière, afin de déterminer celles qui feront l'objet d'une procédure d'abandon courant 2015. C'est pourquoi, nous avons déposé des affichettes sur celles qui nous semblaient abandonnées et non recensées en mairie, afin que d'éventuels descendants se manifestent.

Depuis la Toussaint, nous avons d'ailleurs été contactés par quelques familles. Nous en sommes donc pour l'instant au recensement des concessions en état d'abandon. Une procédure de reprise de concession abandonnée s'étale sur une période de trois ans minimum.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 3 novembre, il a été décidé qu'à partir du 1er novembre 2014, il ne serait plus délivré de concessions à perpétuité. Ainsi, pourront être acquises des concessions :

- ★ Trentenaires au tarif de 50 euros
- ★ Cinquantenaires au tarif de 70 euros

A l'issue de cette durée, les acquéreurs ou leurs descendants devront s'acquitter du renouvellement.

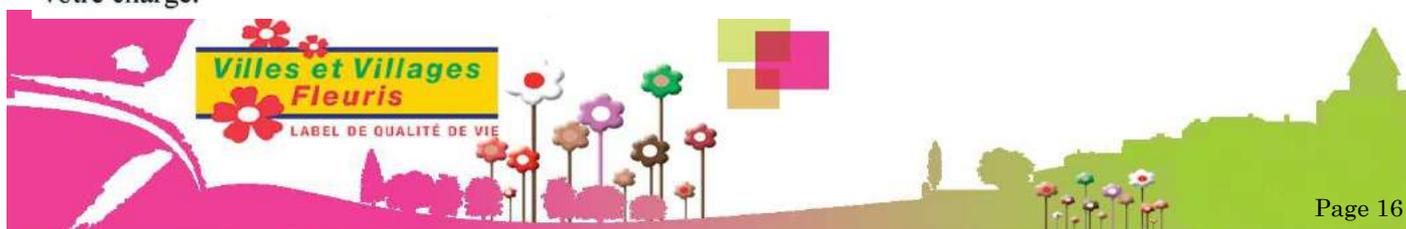
Dans le cas contraire, ces concessions redeviendront propriétés de la commune à l'issue d'une procédure de reprise.

## FRELONS ASIATIQUES

Cette année seulement un nid a été signalé en mairie. Il a été détruit selon la convention. L'opération a été financée par le Conseil Général et la commune.

Cette convention se termine fin 2014.

Nous avons eu de nombreux appels pour des frelons dans les cheminées, ces frelons ne sont jamais des asiatiques mais des européens donc il faut faire intervenir des entrepreneurs spécialisés pour les détruire à votre charge.





### La station d'épuration

Nous rappelons que les lingettes et autres matières non dégradables ne doivent pas être jetées dans les toilettes, effectivement comme vous le montre la photo un amoncellement de déchets vient obstruer la canalisation d'arrivée des eaux usées de nos habitations, provoquant un dysfonctionnement de notre station.

Merci de votre compréhension,

### FLEURISSEMENT— ENVIRONNEMENT

Cette année, notre commune s'est inscrite au concours des villages fleuris. Nous comptons sur vous pour agrémenter, comme chaque année, vos balcons, terrasses, parcs et jardins.



### REPAS DES AINES

La Commission Communale d'Action Sociale et la municipalité ont offert le repas annuel aux aînés. Juliette Lemesle, doyenne de l'assemblée a reçu des fleurs de la part de la commune et de Nicole Bonnefoy.

### UNE NOUVELLE CORRESPONDANTE CHARENTE LIBRE A AUNAC

Nadine MATEOS est la nouvelle correspondante de Charente Libre pour le secteur d'Aunac qui regroupe neuf communes : Aunac, Bayers, Mouton, Moutonneau, Saint-Front, Ventouse, Chenon, Chenommet et Valence. Elle succède à Marie-Thérèse BORDET, relais du journal depuis 11 ans, qui souhaitait tourner la page. Merci à Marie-Thérèse pour nous avoir divertis à travers de nombreux articles

Vous pouvez contacter Nadine MATEOS au 05 45 22 47 41 ; [nadine.mateos@free.fr](mailto:nadine.mateos@free.fr)

### CAMPING MUNICIPAL « LE MAGNERIT »

La saison 2015 débute, Jérémy accueille les vacanciers le matin et en soirée dans un local relooké avec de belles couleurs de peinture. Michel, Corinne et Nathalie ont mis beaucoup de cœur pour redonner gaieté et propreté à ce lieu. Un grand merci à eux.

Les tarifs 2015 ont subi une légère augmentation.



tale

**Il est indiqué qu'il est impératif que** le futur syndicat départemental se dote d'antennes locales car la maîtrise des réseaux dans le monde rural repose actuellement sur la connaissance intime du terrain.

La création d'antennes locales permet également une proximité avec les abonnés et une bonne gestion patrimoniale de la ressource en eau.

Le Conseil Municipal d'Aunac se prononce pour la création d'une antenne locale composée des SIAEP d'Aunac, de Luxé et de Puyréaux au sein du syndicat unique à l'échelle départementale.

\*\*\*\*\*

## TAFTA

Comme plus de 10 000 collectivités l'ont déjà fait en Europe, la commune d'Aunac se déclare hors TAFTA (Motion adoptée en Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2015). C'est déjà le cas pour la région Poitou-Charentes depuis 2014 et de nombreuses communes charentaises en 2015. A Saint-Angeau, une réunion d'informations a eu lieu sur les traités transatlantiques (TAFTA et CETA) qui se négocient dans l'opacité avec la commission européenne. Le TAFTA hautement souhaité par les grosses multinationales, est dangereux pour nos collectivités, nos services publics, notre agriculture et nos entreprises locales.

## Lutte contre le frelon asiatique

Le dispositif d'aide à la destruction de nids de frelons asiatiques est clos.

Le dispositif départemental de lutte contre le frelon asiatique est terminé depuis 30 septembre 2015, pour les raisons suivantes :

- les reines ont quitté les nids pour se mettre à l'abri pendant la période d'hibernation ;
- les ouvrières vont mourir progressivement et disparaître dès que le froid s'installera ;
- les nids ne sont jamais réutilisés l'année suivante.

Les différentes phases du plan :

- De mi-février à mi-avril : piégeage des fondatrices
- De mars à octobre : signalement des nids
- D'avril à fin octobre : détruire les nids et / ou les signaler
- De octobre à novembre : piégeage des fondatrices

Le signalement des nids au printemps et en été auprès de votre mairie est essentiel pour la pose des pièges l'année suivante. Dans la mesure du possible et s'il représente un danger, faites détruire le nid par des professionnels.

Il semblerait que les pièges soient plus efficaces s'ils sont situés près des anciens nids, d'où l'importance de

connaître la position des nids d'une année sur l'autre.

## Droit de place sur la commune

À compter du 9 janvier 2016, un nouveau camion « Fish and chips » sera installé sur la place de la mairie tous les samedis soirs de 17h30 à 21h00. Il propose des plats avec des produits frais tels que frites, filet de poisson, crevettes, poulet, saucisses, burger...

**Notre pizza man est toujours présent les mardis soir. Les travaux de la mairie étant terminé, il est de nouveau installé sur la place de la mairie de 18h à 22h.**

## FALM

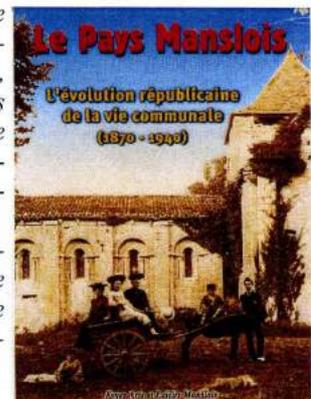
La Section Collections du Foyer Arts et Loisirs Manslois vient de publier le cinquième tome du "Pays Manslois sous la Troisième République". Ce livre traite de l'évolution républicaine de la vie communale (mairies, écoles, églises des 28 communes étudiées).

L'ouvrage est en vente à la Mairie de Mansle, à l'Office du Tourisme. Les personnes qui ont souscrit peuvent se procurer leur livre Salle Louis Léaud à Mansle les mercredis et jeudis (de 14h à 17 h).

*Ce cinquième et dernier tome, traite de la mise en place de l'organisation communale encore en vigueur au 21e siècle.*

*La «grande charte républicaine de la liberté municipale» (1884) a imposé le suffrage universel (réservé aux hommes) et défini le rôle des élus locaux. Incitées par la loi, les communes ont innové, bâti des mairies et des écoles, créé des services publics, recruté du personnel, remplacé les bureaux de bienfaisance par l'assistance aux plus démunis. L'école est devenue publique, gratuite et laïque. La laïcité, qui respecte les croyances mais affirme le caractère privé des religions, est devenue une valeur fondamentale de la société*

*Progressivement, la campagne mansloise s'est ouverte à la modernité, un voyage passionnant au fil des générations.*



## Terre saine

Dans la démarche Terre Saine, » notre commune sans pesticides », nous avons obtenu deux papillons, nous continuons toujours à soigner notre environnement pour préserver la santé, les ressources naturelles et la biodiversité.

Nous invitons la population à réduire les pesticides et même à les supprimer pour la santé de tous.

**Terre saine**  
Poitou-Charentes  
Votre commune sans pesticides

**Terre saine**  
Poitou-Charentes  
No pesticides  
sans pesticides

**Terre saine**  
votre commune  
et **VOUS**

**Le saviez-vous ?**

**Votre municipalité s'est engagée à réduire l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces publics :**

- pour préserver votre santé et celle de ses agents,
- pour réduire son impact sur l'eau et la biodiversité.

**Pour respecter cet engagement, CHANGEONS NOTRE REGARD**

- > acceptons des cheminements enherbés,
- > tolérons les zones moins tondues,
- > profitons du fleurissement des pieds de murs et des pieds d'arbres.

**Les signes d'une commune en bonne santé**

[www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)

**Ensemble, soyons acteurs**

**L'EAU, une ressource à préserver ensemble**

**N'utilisez pas de pesticides\* :**

- à moins de 5 mètres des cours d'eau, plans d'eau, lavoirs,
- dans les fossés, collecteurs d'eau, puits, forages,
- sur les avaloirs, caniveaux, bouches d'égout.

**Adoptez la BONNE CONDUITE dans votre jardin**

- N'utilisez plus de pesticides.
- Maîtrisez l'herbe et acceptez un gazon avec des pâquerettes, mousses, pissenlits...
- Utilisez binettes, balais, tondeuses... pour entretenir les trottoirs, pieds de murs, allées...
- Paillez vos massifs et potagers pour réduire la pousse des mauvaises herbes.
- Diversifiez les plantations pour favoriser la biodiversité dans votre jardin.

\* Depuis 2009, des interventions sont possibles par arrêté préfectoral départemental.

Vous aussi, soyez acteur de Terre Saine. Déchetez selon les consignes et plantez votre papillon au milieu de vos fleurs.

**calitom**  
service public des déchets

n° vert 0 800 500 429

**PRÉPAREZ-VOUS POUR JANVIER 2016**

Nous vous recommandons vivement l'utilisation d'un **BAC CONFORME AUX CONDITIONS DE COLLECTE.**

*En janvier 2016, seuls les déchets présentés en sacs ou en bacs conformes seront collectés.*

**Tri : tenez-vous prêts**

Les consignes de tri des emballages recyclables vont changer. A partir de 2016, la famille des plastiques acceptés dans les sacs jaunes s'agrandit. Depuis le lancement en 2000, seuls les bouteilles et flacons étaient autorisés pour des raisons techniques et financières liées aux filières de reprise des matériaux. Désormais, les plastiques souples comme les films entourant les bouteilles, les sacs plastiques, les sachets alimentaires... ainsi que les plastiques rigides comme les pots de yaourt, de crème, les boîtes de confiserie, les barquettes polystyrène... sont acceptés.

Grâce aux efforts de tous, avec la réduction des déchets par le compostage, les poubelles, l'accès aux déchèteries : il restera peu d'ordures ménagères résiduelles.

Début 2016, les informations pratiques concernant ce changement seront communiquées dans la presse, le magazine de Calitom, de nouveaux guides du tri. Pour en savoir un peu plus dès à présent, les consignes ont été mises à jour sur les sacs jaunes.

Si le recyclage vous intéresse particulièrement ou par simple curiosité, venez visiter le centre de tri départemental Atrion (à Mornac) : renseignements et inscriptions gratuites au 0800 500 429 de Calitom, service public des déchets ([www.calitom.com](http://www.calitom.com)).



	AUNAC	BAYERS	CHENOMMET	En 2028
TH	17.20	13.90	17.07	16.23
TFB	16.87	16.80	16.83	16.83
TFNB	43.90	54.05	48.01	47.88
CFE	22.51	21.24	22.20	21.98

aura très peu d'influence sur la feuille d'impôt.

Les communes nouvelles créées en 2016 bénéficieront du **maintien des dotations** attribuées à chaque commune pendant les **3 prochaines années**, alors qu'une baisse est annoncée pour les collectivités en général.

#### Communes déléguées :

Le choix a été fait de conserver des communes déléguées ; cela consiste à avoir un maire délégué. Une mairie annexe est conservée avec l'état civil, le cadastre, un bureau de vote, des mariages pourront y être célébrés, une permanence sera tenue.

Une commune déléguée peut être supprimée 1 an ou plus après la création. Chaque conseil municipal en jugera l'utilité, car le but est de supprimer des charges : électricité, téléphone etc...

Depuis la mise en connexion des logiciels de comptabilité de Bayers, la secrétaire travaille à Aunac le lundi matin

La secrétaire de Chenommet travaille à Aunac le mardi après-midi et le jeudi après midi.

Le but est d'offrir une plus grande amplitude d'ouverture de nos services au public.

Pas de changement pour les administrés dans la vie de tous les jours.

**Pour les adresses :** (exemple)

Civilité **M. Jean Dupont**  
 Compl. d'identification **Appartement 2**  
 N° et libellé de la rue **25 rue de l'église**  
 Lieu dit **CHENOMMET**  
 CP - destination **16460 AUNAC sur CHARENTE**

**Pour les cartes grises :** ne rien changer, le changement d'adresse se fera seulement lors d'un remplacement de véhicule.

Les **associations locales** resteront, elles auront la possibilité de se dynamiser.

Des **réunions publiques** se sont faites sur les **3 communes**, les participants ont pu poser des questions, tous ont été favorables à cette fusion compre-



nant que les petites communes ne peuvent plus vivre seules. Les élus ont apprécié ces échanges conviviaux et fructueux avec les administrés, chacun est ressorti plus serein pour les années proches.

Une **charte commune** est en cours de finalisation, il n'y a pas d'obligation juridique à

rédiger une charte et elle n'a qu'une valeur morale. Cependant, elle permet de donner un cap indiscutable et partagé à la gouvernance par l'ensemble des élus, tout en assurant une transparence vis-à-vis de la population. Les communes qui viendront rejoindre la nouvelle commune acceptent les clauses de cette charte faite en commun.

La commune nouvelle « AUNAC sur CHARENTE » se construira au fur et à mesure, les services de l'état sont là pour nous apporter leur aide.

Vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser, nous vous apporterons les informations s'y rapportant.

#### Démission d'un conseiller municipal

Le Conseiller Municipal d'Aunac est composé de 10 conseillers depuis le 12 février 2016, date de la démission de Madame MOULES Martine pour des raisons professionnelles et personnelles.

#### Fleurissement

Nous venons de recevoir les prix attribués par le jury départemental pour l'année 2015.

Notre **commune a été primée** pour les communes de moins de 500 habitants.

Également nous avons obtenu le **prix de la gestion écologique** en raison de la pratique sans pesticides que nous avons mis en place depuis la signature de la charte **Terre Saine** que Sylvain applique avec rigueur. **Félicitations à Sylvain.**

Pour 2016, la municipalité va s'inscrire pour le concours des villages fleuris.

Effectivement chaque année nous devons présenter de



nouvelles réalisations au jury.

Nous souhaitons améliorer le fleurissement, cela demande de la réflexion et de la préparation, aussi nous sommes preneurs d'idées, de suggestions de votre part pour continuer dans cette perspective.

Des pieds de murs sont déjà fleuris à certains endroits, j'ai remarqué beaucoup de murs où ce fleurissement pourrait être fait, avec l'accord des riverains. Les dons de graines ou de plans sont acceptés.



Afin de pouvoir présenter notre village au concours de 2017 nous devons avancer dans son embellissement.

La municipalité compte sur votre collaboration pour continuer dans ce sens.



### Environnement

Nous avons obtenu des conteneurs d'une plus grande capacité Au « champ de foire » et aux Villars.

Nous demandons aux utilisateurs de respecter les consignes :

Pour les **bacs noirs** : déposer seulement les ordures ménagères dans les sacs noirs fermés, **prête de ne pas vider les ordures directement dans les conteneurs pour le respect d'autrui**

**Les conteneurs sont la propriété de Calitom, mais c'est à nous commune d'en assurer la propreté.**

Pour les **bacs jaunes** : déposer les sacs jaunes après avoir procédé au tri sélectif. Ne rien déposer sur les bacs et au sol, verre ou tout autre objet.

Une benne à verre ainsi qu'un récupérateur de textiles, de chaussures, sacs à main sont placés sur le parking près du cimetière.

Nous avons la déchetterie située route de la Garenne direction Couture pour tous les autres déchets.

*Accès piétons au stade municipal réalisé par Sylvain*



### Création d'un emploi en contrat d'Avenir

Depuis mi-avril, Mathieu ORKWISZENSKI est employé pour aider Sylvain sur les travaux communaux à hauteur de 35 heures par semaine pour un contrat de 12 mois renouvelable sur 3 ans. Il aura la tâche de gérer le camping du 15 Juin au 15 septembre. Au cours de son contrat, il effectuera des formations.



### Camping municipal

En préambule de son ouverture pour la saison estivale, le club du tir à l'arc et l'école d'Aunac ont bénéficié de ce formidable site pour des manifestations bien intégrées dans le paysage naturel, calme et verdoyant.

Pour cet été, nous avons des demandes téléphoniques souvent pour des locations : mobil-home ou autres que nous n'avons pas.

Un centre aéré s'installera pour 3 semaines. Nous avons diffusé de la publicité dans les 4 offices de tourisme du pays du Ruffecois, l'office de pôle a mentionné notre camping sur son site.

Les vacanciers peuvent également retrouver le camping sur le site d'Aunac.

Notre camping est également répertorié dans la revue Vacances Vertes et Bleues.



AUNAC, BAYERS, CHENOMMET

# Regroupement communal: l'heure de l'inventaire



L'équipe des agents techniques dont le matériel sera mis en commun. Photo CL.

Dans le cadre du regroupement communal d'Aunac, Bayers et Chenommet qui sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier prochain, l'inventaire des matériels des agents techniques a eu lieu. En présence de ces derniers et des maires des communes concernées ainsi que de quelques élus, il a été procédé à la visite des ateliers communaux des trois localités. L'atelier communal d'Aunac est assez récent (2005) et de belles dimensions. Celui de Chenommet est une grange en location et celui de Bayers est communal, mais de taille plus modeste. Les matériels se composent de deux tracteurs, un tracteur tondeuse, une remorque, deux broyeurs pour bordures et chemins, un porte-outil muni d'un désherbeur arrache herbe, mais auquel il est possible d'adapter d'autres outils, une balayeuse par exemple. Divers autres petits outils sont présents dans les trois ateliers. Une

camionnette a également été achetée par la commune d'Aunac pour permettre de transporter le petit matériel non motorisé. Tout ce matériel devra être mis en commun afin de le rentabiliser au mieux. Les agents techniques, au nombre de cinq, devront également être complémentaires et effectuer les gros travaux en commun, ce qui permettra d'avoir moins recours à des entreprises extérieures. La future équipe se composera de Sylvain Pouvreau et Mathieu Orkwiszewski d'Aunac, de Sylvain Bouet de Chenommet, de Christophe Gore et Benjamin Desormeaux (apprenti) de Bayers. Le premier projet de travail en commun est l'élagage des arbres devant l'atelier d'Aunac. À la fin des visites, Anne-Marie Cheminade, maire d'Aunac, Marilyns Soulet, maire de Bayers, et Philippe Esteban, maire de Chenommet, ont convié les participants à un verre de l'amitié.

**Les dans le**  
Le Téléthon, ritoire, s'ins avec son lan dez-vous au à 17h. Rando Croq'sentier circuits de participatio (5 €). Bapté (Team Rallye) (5 €). Rando clo-Club Aic 20 et 16 km) contres de h tir de 14h. trail et heures 9h au mar l'école Marc petits-déjeu vrets de rec vendra 3€ (8 €). Ateu salle Clémen à partir de 1 annonce des témoin à 19h rie). 20h: ap avec la partit et Piqthiu, les Réservation 05 45 21 10 5 rouge des tr maison de re

**Randonnée randonnée à ganisée der des fêtes. Pi de cartes d'icipation lib aux alentou**

**TUSS**  
Loto de Tuss salle de tes à 13 tie sur Les pla posera crêpes 05 45 :

ce labels, a con

28 janvier 2015

ix personnes du chantier nier, en présence des élus.

# eurs ont s à Ruffec



AUNAC

## Les sapins finissent en copeaux

Comme prévu, le broyeur de végétaux était sur le champ de foire d'Aunac pour transformer quarante sapins entreposés dans un enclos après les fêtes. Richard Borretton, animateur Calitom, était là pour donner des conseils sur les bienfaits du broyat, qui peut être utilisé comme paillage d'été. Sur la proposition de la commune de Chenon, Serge Dardillac, qui travaille dans ce village, a reçu une formation sur l'emploi du broyat par Frédéric Izore, formateur responsable à la communauté de communes du pays manslois. Le broyat, auquel on ajoute les déchets de cuisine, donne également un bon mélange de déchets organiques. «S'il est trop humide, il pourrit; s'il est trop sec, il ne se dégrade pas», explique le technicien. Par ailleurs, Calitom propose une animation broyage au domicile des particuliers avec démonstration. Plus besoin de déplacer branchages et tailles, ils seront broyés sur place avec tous les conseils pour une bonne utilisation du broyat obtenu. Renseignements au 05 45 70 20 92.



Dorénavant, Calitom propose également des démonstrations de broyage à domicile. Photo CL.

et tous été ésom- diplôme délivré palité, des livres go, des bouteilles ons d'achat dans de Ruffec, par- nement. Ruffec concourra sienne fleur. Nous ms à s'inscrire on- tins d'inscription bles des le mois s'omptons sur les Ruffec pour nous ce labels, a con

1. Patrick Monneau, 2. Irene sior- rent, 3. Jean-Pierre Magné «Fen- nêtres ou murs»; 1. Cidalina Martins, 2. Raymond Gagné, 3. ce- et Françoise Dupres; «Commer- ces et entreprises» 1. Jean-Marie Delaunay, 2. Véronique Ballon; «Bâtiments - administratifs» 1. lycée Roc-Fleur, 2. centre de secours; «Jardins potagers»: 1. Gérard Gonçalves, 2. Jean- Claude Deplanches, 3. Monsieur Didier

## a fait un beau voyage



Les Ruffécis ont découvert une pâtisserie installée dans une maison de siffon.

cial

**AUNAC**  
**La commune adopte la charte Terre saine**  
La commune d'Aunac a décidé d'adhérer à la charte Terre saine et a obtenu son premier pavillon. Une réunion d'information et d'échange sur l'environnement de la commune sans pesticides est organisée ce mardi 27 novembre à 18h30 à la mairie d'Aunac (salle des mariages), en présence de Frédéric Joubert du Syndicat d'hamoniologie en eau potable de la Charente, Jérôme Moreau, paysagiste du pays de Ruffécis, et Sylvain Pouvreau, agent technique.

centre social et culturel et un atelier graffiti animé en N10, le centre social a le fois de peindre les vé- rils d'Emmatis à Ruffec, s'adonner aux joies

**MANSLE**  
**Randonnée pédestre à Puyréaux lundi.**  
Le Foyer arts et loisirs manslois (Faim) organise une randonnée pédestre ce lundi 26 novembre à Puyréaux. Le rendez-vous est fixé à 14h au parking du pont de «Puyréaux pour une boucle de 5, 8 ou 12 kilomètres. Le responsable de cette sortie est André Zévoit.

**PUYRÉAUX**  
**Remise à niveau du code de la route.**  
Une réunion de remise à niveau du code de la route est organisée par les élus de Puyréaux le jeudi 29 novembre à 14h30 à la salle polyvalente de la commune.

Dernièrement, l'association Amistad Ruffec Casas Viejas s'est rendue en Espagne à Benalop Casas Viejas. En Andalousie, les Ruffécis se sont régalaés patrimoine, gastronomie, souvenirs. Les Espagnols ont offert aux Charentais un bel accueil suivi d'une soirée béatée. Chaque association locale avait programmé une journée d'animations, dont une sortie mycologique dans un des plus grands parcs protégés d'Europe, Alcornocales. Les anciens ont partagé un repas à l'ancienne avec des produits ruzonnages, fromentils, aromates, ainsi dont ils parfument les beignets. La culture traditionnelle (et le flammé) a montré la solidarité qui permet de ne priver personne de formation à la danse. Les historiens ont organisé un voyage sur les traces de Christophe Colomb en bateau dans la baie de Cadix, «Ceux du carnaval nous ont révélé le programme 2013 et ses chants, expose Antoine Moreau président d'Amistad Ruffec Casas Viejas. Des chants qui portent en dévotion la crise économique actuelle.» L'impressionnisme ne pou- vait être oubliée. L'association mansloise des Ruffécis en les duisant dans une fabrique de p- aeries orientales installée dans cienne maison d'un cultan- delices de Médinas. Antoine recon a été séduit par les pro- utilisés: «Des produits sau- récoltés en montagne». La mai- les amandes amères, le miel aromatisé, du bœuf à l'ancienne Côte agricole, visio d'une fer- 150 000 hectares dont 75 0- chinière avec visite de l'éta- ment, et proposé une expo- souvenir du dernier échan- le lycée de Ruffec. Le cuisinier-artiste Jean- Brissonnand a été reçu au Canal Sud dans le cadre d'émission gastronomique «siffon». La municipalité de F- a offert l'accès à tous les site- cipeaux. Seul le déplacement la charge des Charentais, le- et les repas ont été offerts p- pulation et les restaurats Charentais et notamment Claude Brissonnand, ont- en retour un repas frat- l'honneur des fêtes.

26 novembre 2012



# Animation de la démarche

Des animations scolaires sont également mise en place dans notre école maternelle et primaire

**Le PAYS RUFFÉCO**  
Vendredi 24 janvier 2014

■ Les élèves ont assisté hier au broyage de sapins sur la place du champ de foire  
■ Une animation qui complète la formation des enfants sur l'environnement.

## Une école à la pointe de l'écologie à Aunac

**Julie PASQUIER**  
jpasquier@lejournal.fr

Ils sont incollables sur le tri, le compost. Et désormais sur le broyat de résineux. Les élèves de l'école primaire d'Aunac participaient hier après-midi sur la place du champ de foire à une opération proposée par Calitom (service public des déchets) et la communauté de communes du pays manaisien. Aux côtés de quelques habitants venus pour l'occasion, ils ont assisté au broyage des sapins de Noël que chacun était invité à déposer depuis le 2 janvier. Le tout dans une joyeuse ambiance. «C'est intéressant de voir comment ça se passe», assure Sylvie, 10 ans, pas plus attirée que ça par la destruction des arbres. «C'est fini Noël!» «Et on en a tous les ans, des sapins», ajoute Jade, 9 ans.

**Un inventaire des rapaces nocturnes**

Le broyat récolté va être déposé dans les allées de l'école pour empêcher les mauvaises herbes de pousser. «Et dans l'année, nous récolterons aussi du broyat de feuilles qui nous servira à pailler notre potager», explique le directeur, Cyril Billy.

Depuis dix ans, le directeur a monté de nombreux projets en lien avec l'environnement : visites de déchetteries, de stations d'épuration... «Nous avons construit une mare, il y a huit ans, qui nous permet d'observer l'écosystème à chaque printemps, indique-t-il. Le jardin potager, lui, a été installé au cœur de l'école il y a six ans. Cette année, les élèves aunois travaillent également avec Charvante Nature. «On va faire un inventaire des rapaces nocturnes de la commune», précise Cyril Billy, qui prévoit d'installer des nichoirs à divers endroits. On va faire du porte-à-porte pour une enquête et nous ferons également une randonnée nocturne.»

«J'ai appris qu'il y a plein d'animaux dans notre compost: des cloportes, des vers de terre, des mille-pattes.»

«On va nous-mêmes mettre en danger la planète: alors que normalement, on devrait lui faire du bien.» Chez elle, la petite fille a proposé à ses parents d'installer un composteur à la suite des actions menées à l'école. «Maintenant, on a aussi trois poules, se réjouit-elle. Objectif atteint donc, pour Calitom qui espère, via ce genre d'opération, toucher un maximum de parents.

**26** Jeudi 22 décembre 2016

**Le PAYS RUFFÉCO**

■ AUNAC

## A l'école des Ondines, on apprend et on cultive

L'école intercommunale des Ondines à Aunac possède un jardin pédagogique un peu abandonné depuis quelque temps. L'équipe enseignante a décidé d'axer le projet de l'école de l'année scolaire 2016-2017 autour de la réhabilitation de ce jardin. Ce projet sera l'occasion de fédérer les élèves autour d'une action forte, de développer des méthodes de travail collectif et d'étudier des notions plus disciplinaires, propres aux programmes scolaires.

Un partenariat avec Calitom, l'association «Les jardins d'Issis» basée à Angoulême et l'espace culture et loisirs d'Aunac est engagé ainsi qu'avec le SIVM (Syndicat intercommunal à vocation multiples) qui est impliqué à la fois financièrement et humainement.

**Culture en lasagne**

Jeudi dernier, pour la première journée de travail, les élèves ont commencé à installer les carrés potagers afin qu'ils soient prêts à la fin de l'hiver pour accueillir les semis et les plans. Ils ont procédé, sous la houlette des Jardins d'Issis à ce que l'on appelle «la culture en lasagne». Cela consiste à superposer plusieurs couches, en respectant l'alternance de couches sèches et de couches humides afin d'apporter les quan-

tités nécessaires en azote et carbone. Il a d'abord été étalé du carton, puis du compost, du broyat, du gazon fraîchement coupé, de la paille et ainsi de suite jusqu'à obtenir une hauteur d'environ 60 centimètres, en terminant par une couche de terre. Ce procédé permet aux vers de terre et aux micro-organismes de décomposer cet amas et de le transformer en bon terreau apte à recevoir des plantations. A défaut de pluie, les enfants devront arroser régulièrement leurs carrés.

Bien motivés au départ - ce nouveau jeu paraissait amusant - quelques-uns ont ralenti la cadence en fin d'après-midi. Heureusement quelques parents et des bénévoles ont apporté une aide précieuse. Le temps de laisser faire son travail à dame nature, le rendez-vous est pris fin mars pour les premières plantations.

En matière d'écologie, l'école des Ondines bénéficie aussi depuis un mois et demi d'une benne, mise à disposition gracieusement par la coopérative d'Aunac, pour récupérer papiers et cartons. La première vente a rapporté 208,80 €, cet argent permettra de financer des activités scolaires ou extrascolaires. Cette benne sera présente toute l'année et elle est à la disposition de tous les habitants.

Nadine MATEOS

Photo CL

Un carré potager déjà bien avancé.



Chaque année, nous collecte tous les sapins que les administrés déposent, afin de collecter du broyat aussi bien pour la commune que pour ses usagers.



**calitom**  
service public des déchets



**OFFREZ UN CADEAU À VOTRE JARDIN,  
"FÊTES" BROYER VOTRE SAPIN**

**Du 30 décembre au 23 janvier prochain  
à Aunac**

**déposez votre sapin de Noël**

sans sac et sans décoration

à l'emplacement matérialisé

à la Place du Champ de Foire

**LES SAPINS SERONT BROYÉS SUR PLACE**

**le vendredi 23 janvier 2015 à 10h00**

**Participez à cette démonstration et repartez avec du broyat**

*Le broyat de résineux produit un Paillis à fort pouvoir désherbant.  
Vous pouvez l'utiliser pour des végétaux plantés depuis plusieurs années  
et à enracinement non superficiel.*



**AUNAC**  
**Les sapins finissent en copeaux**  
Comme prévu, le broyeur de végétaux était sur le champ de foire d'Aunac pour transformer quarante sapins entreposés dans un enclos après les fêtes. Richard Borreton, animateur Calitom, était là pour donner des conseils sur les bienfaits du broyat, qui peut être utilisé comme paillage d'été. Sur la proposition de la commune de Chenon, Serge Dardillac, qui travaille dans ce village, a reçu une formation sur l'emploi du broyat par Frédéric Izore, formateur responsable à la communauté de communes du pays manslois. Le broyat, auquel on ajoute les déchets de cuisine, donne également un bon mélange de déchets organiques. «S'il est trop humide, il pourrit; s'il est trop sec, il ne se dégrade pas», explique le technicien. Par ailleurs, Calitom propose une animation broyage au domicile des particuliers avec démonstration. Plus besoin de déplacer branchages et tailles, ils seront broyés sur place avec tous les conseils pour une bonne utilisation du broyat obtenu. Renseignements au 05 45 70 20 92.



Dorénavant, Calitom propose également des démonstrations de broyage à domicile. Photo CL

Les deux t



